

I-Dossier de demande de participation aux manifestations scientifique internationale

Les dossiers complets doivent être déposés au niveau du département de rattachement avant la tenue du conseil

Constitution du dossier

1. une fiche de candidature (imprimé rempli et signé par l'intéressé)
2. la lettre d'acceptation de la communication
3. l'appel à candidature : call for paper, faisant apparaître
 - les dates, le lieu de la conférence
 - les thèmes de la conférence
 - le comité scientifique international
4. Justificatifs des frais d'inscription : Prospectus, Appel
5. le résumé de l'article : abstract
6. l'article
7. l'intérêt scientifique de la participation
8. l'état d'avancement des travaux de thèse
9. autorisation d'absence dûment signé par le chef de département
10. copie de l'arrêté de nomination
11. version numérique de la communication et du résumé.

Incidence financière : Allocations Journalières et Frais d'inscription
(l'Attestation de départ et les Etats Nominatifs seront fournis par la direction de la post-graduation ainsi que le titre de passage)

Dossier Retour :

A l'issue de stage, le bénéficiaire doit déposer :

- le rapport de stage signé par l'intéressé
- Une attestation de participation
- Les copies des communications présentées
- Une copie du billet d'avion
- Les Attestation de départ et les états nominatifs (originaux)
- L'ordre de mission visé à l'entrée/sortie du territoire par la police de l'air et des frontières (PAF)

Le dossier complémentaire de stage doit être déposé dans les quinze jours qui suivent votre retour.

Constitution du dossier départ en stage de perfectionnement à l'étranger (moins de six mois)

Les dossiers complets doivent être déposés au niveau du département de rattachement puis transmis aux services de la PG pour étude au CS

Pour les doctorants, le bénéficiaire doit déposer

1. une fiche de candidature (imprimé rempli et signé par l'intéressé)
2. Présenter une demande de stage précisant l'établissement d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de stage
3. le plan de travail visé par le directeur de thèse, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus
4. le certificat d'inscription en thèse de doctorat
5. l'état d'avancement des travaux de thèse
6. l'autorisation d'absence dûment signée par le chef de département
7. copie de l'arrêté de nomination

Pour les séjours scientifiques de haut niveau, le bénéficiaire doit déposer

1. une fiche de candidature (imprimé rempli et signé par l'intéressé)
2. Présenter une demande de stage précisant l'établissement d'accueil, la durée du séjour et la période de déroulement de stage
3. le plan de travail visé, définissant les objectifs, la méthodologie et les impacts attendus
4. l'autorisation d'absence dûment signée par le chef de département
5. copie de l'arrêté de nomination

Incidence financière : Allocations Journalières seulement.

(L'Attestation de départ et les Etats Nominatifs seront fournis par la direction de la post-graduation ainsi que le titre de passage)

Dossier Retour :

A l'issue de stage, le bénéficiaire doit déposer :

Pour les doctorants

1. Rapport visé par le correspondant étranger et l'intéressé comprenant :
 - les objectifs du stage,
 - le lieu, la période et la durée du séjour
 - les personnes rencontrées
 - les expérimentations (éventuelles) réalisées ou autre (description sommaire)
 - les résultats obtenus
2. Copie du billet d'avion
3. Attestation de départ et états nominatifs (originaux)
4. Ordre de mission visé à l'entrée/sortie du territoire par la police de l'air et des frontières (PAF)

Pour les séjours scientifiques de haut niveau,

1. Un rapport de stage signé par lui-même
2. Une attestation de participation
3. Les copies de communications présentées

4. Copie du billet d'avion
5. Attestation de départ et états nominatifs (originaux)
6. Ordre de mission visé à l'entrée/sortie du territoire par la police de l'air et des frontières (PAF)

Le dossier complémentaire de stage doit être déposé dans les quinze jours qui suivent votre retour.